

4

CHAPITRE



LES BILLETS DE LA NOUVELLE GAMME, DE LA CONCEPTION À L'ÉMISSION



Les billets de la première gamme ICOM, bien que très attachants, étaient peu à peu devenus obsolètes, avec des coûts de production élevés, des signes de sécurité qui n'étaient plus à l'état de l'art et des formats peu pratiques. Mais au-delà de ces motivations économiques ou techniques, le renouvellement de la gamme de billets était également motivé par des considérations « politiques » plongeant leurs racines dans l'histoire de la Nouvelle-Calédonie. L'accord de Nouméa, signé en mai 1998 entre le gouvernement français et les représentants néo-calédoniens pour sortir des sombres heures qui avaient marqué la fin des années 80 (drame d'Ouvéa), contenait en effet un article 1.5 intitulé « Les symboles », prévoyant que « des signes identitaires devraient être recherchés en commun pour exprimer l'identité kanak et le futur partagé entre tous » et que le graphisme des billets de banque était au nombre de ces signes identitaires. Cette disposition de l'accord a été introduite dans une « loi du pays » en 1999.

En novembre 2007, un « Comité de pilotage des signes identitaires du pays » a été mis en place. Le lot n° 3 du cahier des charges de ce Comité, consacré au graphisme des billets de banque, précisait que celui-ci devrait « transposer de préférence les couleurs, les figures, les paysages, la faune et la flore endémiques et les symboles propres à la Nouvelle-Calédonie et à ses habitants en accordant une importance particulière au patrimoine historique kanak et aux créations originales de l'art kanak ». Un concours sur le graphisme des billets a ensuite été lancé en juillet 2008. Le résultat de ce concours a été adopté par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie en août 2010.

C'est à partir de novembre 2010, avec la mise en place d'une équipe-projet entre l'ICOM, la Banque de France (direction générale de la Fabrication des billets) et la graphiste lauréate du concours, Sophie Eugène (dont on lira le témoignage pages 62 et 63), que ce qui était jusque là un projet politique, culturel et artistique calédonien a commencé à devenir un projet industriel.

Toutefois, la dimension politique, artistique et culturelle du projet ne s'est pas effacée pour autant. Les billets de la nouvelle gamme devaient en effet, comme ceux de la première gamme, être représentatifs de la culture et des traditions des trois collectivités qui partagent le franc CFP. Les billets de la nouvelle gamme comportent donc chacun une face calédonienne et une face polynésienne, ainsi que des signes représentatifs de Wallis et de Futuna sur chacune des deux faces. Comme l'illustre le témoignage de Thierry Beltrand (voir page 64), l'une des premières tâches de l'équipe-projet a été de concevoir des maquettes de faces polynésiennes et de signes représentatifs de Wallis et de Futuna.

Les projets de faces calédoniennes, de faces polynésiennes et de signes wallisiens et futuniens ont été soumis par l'ICOM aux autorités des trois territoires à l'automne 2011, puis validés officiellement par ces derniers en avril 2012. Les maquettes ont été techniquement finalisées en février 2013. Fabriqués en août 2013 et livrés fin 2013 aux trois agences de l'ICOM, les billets de la nouvelle gamme ont été mis en circulation le 20 janvier 2014.

Les étapes du processus

Le projet de nouvelle gamme de billets a été inscrit pour la première fois à l'ordre du jour du Conseil de surveillance de l'IEOM lors de sa séance du 8 décembre 2010, suite à la promulgation, intervenue le 30 septembre 2010, de la loi du pays n° 2010-11 du 9 septembre 2010 relative aux signes identitaires de la Nouvelle-Calédonie en particulier le graphisme des billets.

Le projet a ensuite été présenté par l'IEOM devant le Comité des signataires de l'accord de Nouméa lors de sa réunion tenue à Paris le 8 juillet 2011 sous la présidence du premier ministre, François Fillon (voir le témoignage de Francis Roche Toussaint page 61).

Les maquettes issues des travaux de l'équipe-projet ont été présentées au Conseil de surveillance de l'IEOM à l'occasion de sa réunion du 13 décembre 2011. Lors de sa réunion suivante, le 31 mai 2012, le Conseil a pris note de l'accord officiel des autorités des trois collectivités sur les maquettes des nouveaux billets et publié un communiqué intitulé « feu vert pour la nouvelle gamme de billets ».

Un nouveau point sur le projet a été présenté par l'IEOM devant le Comité des signataires de l'accord de Nouméa à l'occasion de sa réunion du 6 décembre 2012.

Lors de sa séance du 18 décembre 2012, le Conseil de surveillance a adopté le calendrier du projet. Le communiqué publié à l'issue du conseil précise que la nouvelle gamme sera mise en circulation à partir du 20 janvier 2014, que la période de double



circulation des billets durera jusqu'au 30 septembre 2014 et que les billets de l'ancienne gamme seront échangeables sans limitation de durée à l'Institut d'émission d'outre-mer.



Caractéristiques de la gamme

Quatre coupures composent la nouvelle gamme IEOM type 2014 : 500, 1 000, 5 000 et 10 000 francs CFP.

On retrouve donc les mêmes dénominations que celles de la gamme précédente²⁵.

Les quatre billets de la nouvelle gamme sont construits autour d'une architecture unique et cohérente. Par exemple, les quatre billets comportent des zones non imprimées et des fonds perdus aux mêmes endroits. De même, les éléments de sécurité se situent à la même place sur les quatre billets.

Un des effets recherchés lors de la conception des billets a aussi été l'effet de gamme : dans le domaine fiduciaire, l'effet de gamme permet une distinction aisée entre les coupures, par l'alternance des couleurs, l'évolution des formats...

Le grammage du papier de la nouvelle gamme est de 90 g/m² ; il est sensiblement plus élevé que celui de la première gamme.

25- Le projet de création d'un billet de 20 000 francs CFP, évoqué dans le communiqué de presse publié par l'IEOM à l'issue du Conseil de surveillance du 31 mai 2012 en réponse à une demande du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, est resté sans suite.

Des tailles croissantes

Les billets de la nouvelle gamme sont plus compacts (c'était un des points principaux de la demande de l'IEOM). La réduction de surface a été de l'ordre de 35 % à 40 %, à coupure équivalente, entre la nouvelle et l'ancienne gamme. À titre de comparaison, la plus petite coupure de l'ancienne gamme (500 francs CFP) était de dimension supérieure à celle de la plus grosse coupure de la nouvelle gamme (10 000 francs CFP).

Pour pouvoir être bien reconnus, y compris par les personnes non voyantes ou malvoyantes, les billets en francs CFP ont chacun une dimension différente : les formats se déclinent en effet de gamme à partir de la coupure de 500 francs CFP ; leur longueur augmente en fonction des valeurs faciales, d'un incrément de 6 mm, de manière à en faciliter l'identification. Par ailleurs, les coupures de basse dénomination (500 et 1 000 francs CFP) ont une hauteur de 66 mm, qui les différencie des coupures de haute dénomination (5 000 et 10 000 francs CFP) d'une hauteur de 73 mm. Chaque billet de la nouvelle gamme dispose ainsi d'une taille unique, contrairement à l'ancienne gamme, dont les deux coupures de haute dénomination (5 000 et 10 000 francs CFP) étaient exactement de même format (92 x 172 mm).

Quatre thématiques différentes

Chaque billet de la nouvelle gamme se distingue par une thématique différente et une couleur dominante spécifique. Tout comme pour la taille des billets, l'objectif est de créer un effet de gamme. Pour l'ancienne gamme, les visiteurs étrangers ont souvent fait part de leur difficulté à différencier le billet de

500 francs CFP du billet de 5 000 francs CFP dont les tons (bleuté-vert) sont proches l'un de l'autre. De même, lors des premiers mois de circulation du billet de 10 000 francs CFP, les usagers avaient fait part d'un risque de confusion avec celui de 1 000 francs CFP, les deux billets étant tous deux de ton rouge-orangé.

Comme pour l'ancienne gamme, chaque coupure de la nouvelle gamme comporte une face calédonienne et une face polynésienne ainsi que des signes représentatifs de Wallis et de Futuna. En revanche, à la différence de l'ancienne gamme dans laquelle le recto (qui comporte les signatures) correspond toujours à la face polynésienne, le recto des nouveaux billets de 500 et de 5 000 francs CFP est calédonien cependant que le recto de ceux de 1 000 et de 10 000 francs CFP est polynésien (et réciproquement pour le verso).

Les inscriptions

Les nouveaux billets comportent un nombre limité de textes afin de ne pas les surcharger. Leur valeur faciale est inscrite à différents endroits, tant au recto qu'au verso. On la retrouve en gros caractères au recto à droite, pour faciliter la reconnaissance par les personnes malvoyantes. L'abréviation du nom de la devise (franc CFP) figure également au recto et au verso, de même que l'inscription « Institut d'émission d'outre-mer ». De plus, la mention « République française » est placée en haut à gauche du recto et en bas à droite du verso des billets. Enfin, au recto sont reproduites les signatures du président du Conseil de surveillance (le gouverneur de la Banque de France), du directeur général et du directeur de l'IEOM.

Les signes de reconnaissance pour les malvoyants

La reconnaissance par les personnes malvoyantes est également facilitée, outre le format des billets, par le relief apporté par l'impression taille-douce, en particulier au niveau :

- des valeurs faciales, imprimées en gros chiffres, en haut à droite ;
- des formes géométriques, imprimées en bas à gauche du recto :

500 francs CFP : 3 barres obliques 

1 000 francs CFP : 3 barres obliques 

5 000 francs CFP : 5 barres horizontales 

10 000 francs CFP : un carré 

- d'une impression dite « timbre sec », présente sur le côté droit. Il s'agit d'une impression taille-douce, donc en relief, mais sans encre. Le motif embossé est « CFP ».

Les signes apparents de sécurité

Les nouveaux billets possèdent neuf signes de sécurité aisément reconnaissables par tous. Pour s'assurer de l'authenticité d'un billet, il suffit d'appliquer la méthode TRI, qui est une méthode simple, rapide et efficace. Elle associe trois gestes naturels : Toucher, Regarder, Incliner.

TOUCHER...

... **le papier** : le papier fiduciaire a la particularité d'être composé uniquement de coton. Il a une texture ferme et une sonorité craquante.

... **l'impression en relief** : l'encre déposée par l'impression au recto du billet est perceptible au toucher à différents endroits (en passant l'ongle ou le bout du doigt).

REGARDER...

... **la transvision** : des marques incomplètes imprimées dans un des coins supérieurs de chaque face se complètent parfaitement pour former un motif en rapport avec la thématique du billet. Pour voir cet effet, il faut regarder le billet par transparence.

... **le filigrane** : le filigrane est obtenu en jouant sur la variation de l'épaisseur du papier. Il reprend la valeur faciale ainsi qu'un motif représentant un voilier.

... **le fil de sécurité** : inséré dans l'épaisseur du papier, il s'observe en transparence et se matérialise par une ligne sombre sur toute la largeur du billet. Le logotype de l'IEOM apparaît en clair dans le fil.

... **la bande métallisée** : lorsqu'on examine le billet par transparence, on peut voir le symbole « CFP » répété plusieurs fois dans la bande métallisée au recto des coupures de 5 000 et 10 000 francs CFP.

INCLINER POUR REPÉRER...

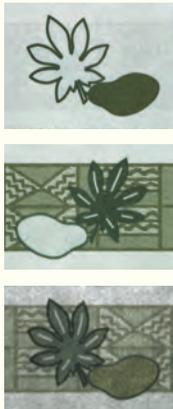
... **la bande brillante** : en inclinant les billets de 500 et 1 000 francs CFP, la couleur de la bande brillante située à droite au recto passe du jaune au gris.

... **la bande métallisée** : un changement d'image s'opère au recto des coupures de 5 000 et 10 000 francs CFP dans la partie supérieure des pavés métalliques (fleur d'hibiscus et logo IEOM).

... **le motif dynamique** : au verso des coupures de 5 000 et 10 000 francs CFP, l'élément holographique se présente sous la forme d'un motif dynamique (respectivement un poisson et une flèche faitière). Lorsqu'on incline le billet, on observe le déplacement d'une barre horizontale jaune dans le motif vert.

Étude détaillée des billets

1 • Motif incomplet
motifs partiels recto et verso
qui se complètent
parfaitement par transparence



2 • Impressions en relief
perceptibles au toucher

3 • Bande brillante
valeur faciale et CFP
couleur or/gris selon
l'inclinaison du billet



4 • Impression en relief non encrée
motif CFP visible
en lumière rasante



6 • Filigrane
visible par transparence

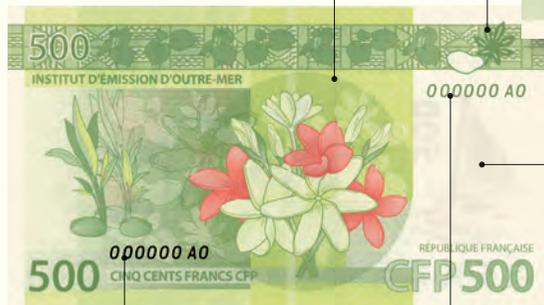


5 • Fil de sécurité
avec minilettes IEOM
lisibles par transparence



7 • Deux numéros de série identiques
dont un dans
la couleur dominante
du billet

VERSO



RECTO



Le billet de 500 francs CFP

La thématique retenue pour ce billet est la flore et la végétation. La couleur dominante est le vert.

Au recto, l'iconographie rappelle trois plantes représentatives de la végétation en Nouvelle-Calédonie.

- Des feuilles de taro : avec l'igname, le taro est une culture vivrière largement pratiquée par les paysans kanak. Dans l'agriculture traditionnelle, les tarodières occupaient les versants sur un système élaboré de banquettes irriguées suivant le tracé des courbes de niveau. Classé comme une plante humide, le taro est associé symboliquement au monde féminin, à la différence de l'igname qui figure la culture sèche et l'homme. Le taro est toujours offert avec des tubercules d'igname lors de cérémonies coutumières.
- Une fleur exotique, l'oiseau de paradis, qui orne les jardins mais aussi les bords de route : elle est très répandue en Nouvelle-Calédonie.
- Des motifs de bambou gravé. L'art du bambou gravé a connu un grand développement à l'époque des premiers contacts (« first contacts ») entre Mélanésiens et Européens. Sont ainsi évoqués par nombre de ces oeuvres l'introduction d'outils et d'animaux nouveaux (fusils, chiens...) ou bien des conflits armés. La gravure du bambou inspire aujourd'hui la renaissance du graphisme artistique kanak.

Au verso, le bouquet constitué de fleurs de tiaré et de frangipanier évoque la Polynésie française. Portées à l'oreille, montées en collier ou en couronne, ces fleurs sont les symboles de la culture polynésienne. Les noix de coco en germination rappellent la place du coprah dans l'économie des îles. Il existe une grande variété de cocotiers. Sa place dans la vie quotidienne traditionnelle est essentielle : il fournit nourriture, boissons, récipients, fibres, toits de feuillage, combustibles, éléments décoratifs...

Certains motifs sont représentatifs de Wallis et de Futuna.

- Les feuilles de kava. Le kava est un poivrier (*Piper methysticum*), dont on extrait des racines une boisson au goût amer et aux effets relaxants. Celui-ci pousse à l'état sauvage ; il est également cultivé. Depuis des temps immémoriaux, c'est une plante sacrée. La racine de kava est une offrande traditionnelle, signe de paix et de réconciliation : on l'offrait aux dieux pour apaiser les colères de la nature ou pour demander, en groupe, d'être favorables dans des circonstances particulières. La préparation et la consommation du kava s'effectuent selon un rituel toujours en vigueur de nos jours (« cérémonie du kava »).
- Le *siapo* est une longue étoffe de fibre initialement destinée à la confection d'habits traditionnels (pour les jeunes mariés) ou à l'usage de couverture. Ses motifs géométriques (quadrillage et hachurage réguliers) sont dessinés avec des pigments naturels. Il fait aujourd'hui davantage office de tissu de décoration, bien qu'il garde encore de nombreux usages quotidiens. Le *siapo* constitue une offrande coutumière précieuse, à l'occasion des mariages ou des communions. Lors des décès, le *siapo* sert de linceul. Il sert également à confectionner des costumes de fête.
- Le *tapa* fait partie de la vie quotidienne des Wallisiens qui l'utilisent comme objet pratique ou comme parure de prestige (voir page 32). Les *tapa salatasi*, fabriqués à Futuna, sont parmi les plus anciens retrouvés dans les îles du Pacifique. Leur origine remonterait à 3 500 ans.

Le motif de transvision est en lien avec la thématique retenue pour chaque billet. Ainsi, pour la flore et la végétation, le choix s'est porté sur la feuille de papayer et son fruit. Les papayers sont en effet des arbres fruitiers que l'on trouve fréquemment dans les jardins de case.

Le filigrane assemble la valeur faciale du billet et une image de pirogue à voile et à balancier.

1 • Motif incomplet
motifs partiels recto et verso
qui se complètent
parfaitement par transparence



2 • Impressions en relief
perceptibles au toucher

3 • Bande brillante
valeur faciale et CFP
couleur or/gris selon
l'inclinaison du billet



4 • Impression en relief non encrée
motif CFP visible
en lumière rasante



6 • Filigrane
visible par transparence



5 • Fil de sécurité
avec minilettes IEOM
lisibles par transparence



7 • Deux numéros de série identiques
dont un dans
la couleur dominante
du billet

RECTO

VERS

VERS



RECTO



VERS

Le billet de 1 000 francs CFP

La thématique retenue pour ce billet est la faune terrestre ou marine. La couleur dominante est le beige orangé.

Le recto est illustré avec trois représentations symboliques de la Polynésie française.

- Les tortues (*honu*²⁶ en maori) : trois espèces sont connues dans les eaux polynésiennes : la tortue verte, la tortue à écailles et la tortue luth. Dans les temps anciens, les tortues qui ne pouvaient être consommées que par les rois et les reines étaient *tapu*²⁷ pour le peuple. Elles symbolisent la procréation. Elles demeurent un symbole de longévité et de sagesse.
- La raie est un symbole de liberté. Elle accorde la bienveillance des eaux. On la retrouve très fréquemment dans l'art tribal maori ainsi que comme motif de tatouage.
- Les tatouages. L'origine et la pratique du tatouage (*tatoo* ou *tatau* en maori) remontent à des centaines d'années dans le triangle polynésien. Selon la mythologie, les deux fils du dieu Ta'aroa, Mata Mata Arhru et Tu Ra'i po', ayant trouvé cette pratique décorative, en firent un usage abondant et l'enseignèrent aux hommes. L'écriture étant absente, les Polynésiens ont développé par cet art l'expression de leur identité, tant passée que future. Le tatouage marque une fonction dans la hiérarchie, soulignant les différences entre les sexes, rangs sociaux et la distinction entre clans. Il est aussi un rite initiatique pratiqué à l'adolescence, rite de passage de l'enfance à l'âge adulte.

Le verso est dédié à des illustrations relatives à la Nouvelle-Calédonie.

- Le cagou, qui figurait déjà sur les billets de la première gamme. Face à ses prédateurs, le cagou court rapidement et se cache, mais s'il ne peut pas fuir, il peut ouvrir ses ailes en éventail (position sur le billet) et dresser sa huppe sur sa tête. C'est le cri de cet oiseau, qui ressemble à un aboiement de

chien, qui lui a valu ce nom donné par les kanak.

- La perruche cornue est également un oiseau endémique à la Nouvelle-Calédonie que l'on trouve dans la chaîne montagneuse centrale. Sa population est réduite et connaît un déclin depuis quelques années. Le volatile est représenté perché sur une branche de niaouli, appelé aussi « l'arbre à peau » en raison des couches successives d'écorces de son bois. Ses feuilles sont connues pour leurs vertus curatives et relaxantes.
- À côté des *siapo* et *tapa* illustrant les îles Wallis et Futuna figurent des représentations de sternes blanches. Très répandue, cette espèce niche isolément ou en colonies dans les atolls, dans les arbres, sans faire de nids. Les pêcheurs interprètent la présence de sternes comme un indicateur de la présence de poissons. Un des îlots du lagon de Wallis, nommé Nukufotu, est plus communément appelé « l'île aux oiseaux ».

Le motif de transvision est une perruche, vue de profil et posée sur une branche. De nombreuses espèces de perruches sont recensées dans les trois territoires, dont certaines endémiques à la Nouvelle-Calédonie (perruche d'Ouvéa) ou à la Polynésie française (*vin*).

Le filigrane assemble la valeur faciale du billet et une image de pirogue à voile et à balancier.

26- Le terme *honu* se retrouve dans les langues des habitants des îles Scilly aux Samoa, des Tonga aux îles Salomon en passant par la Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu.

27- *Tapu* (ou *tabu*) fait référence dans les sociétés polynésiennes à un interdit lié au sacré. Le mot français « *tabou* » vient de l'anglais « *taboo* », terme qui fut adopté par le capitaine britannique James Cook lors de son séjour aux Tonga en 1777.

1 • Motif incomplet

motifs partiels recto et verso qui se complètent parfaitement par transparence



RECTO

2 • Impressions en relief
perceptibles au toucher



6 • Filigrane
visible par transparence



3 • Bande holographique partiellement démetallisée
effet arc-en-ciel et changement d'image selon l'inclinaison du billet



4 • Impression en relief non encrée
motif CFP visible en lumière rasante



5 • Fil de sécurité

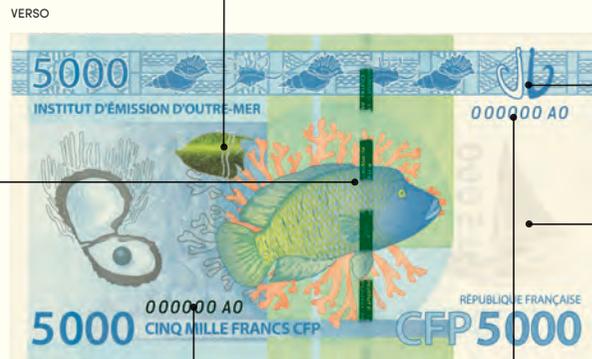
logo IEOM et mention INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER lisibles par transparence



9 • Fil de sécurité métallisé à fenêtres
changement de couleur vert/bleu selon l'inclinaison du billet



7 • Deux numéros de série identiques
dont un dans la couleur dominante du billet



VERSO

8 • Motif dynamique
changement de couleur progressif jaune/vert selon l'inclinaison du billet



1

6

Le billet de 5 000 francs CFP

La thématique retenue pour ce billet est la faune aquatique. La couleur dominante est le bleu.

Au recto, sont représentés deux poissons échappés de ce vaste aquarium que constituent les lagons et récifs calédoniens. Ce sont des poissons cochers, aux couleurs particulièrement vives, qui contribuent à la beauté des récifs de corail, avec d'autres espèces telles que les poissons clowns, les poissons papillons, les poissons chirurgiens, les poissons perroquets, les poissons anges...

Le nautilaire, motif secondaire de cette face, est un céphalopode endémique à la Nouvelle-Calédonie. Sa coquille est une merveille architecturale : une spirale logarithmique parfaite constituée de trente loges qui permettent la régulation de la flottabilité et dont la dernière seulement est occupée par l'animal. Son esthétisme en fait un symbole utilisé sur différents supports par les Néo-calédoniens.

Au verso, figurent un napoléon et une huître perlière. Le napoléon, également appelé *mara* en Polynésie française, est l'un des plus grands poissons de récifs. À cause de ses origines très anciennes, c'est un véritable fossile vivant. Il vit dans les eaux peu profondes des massifs coralliens. Très curieux, il s'approche naturellement des plongeurs.

L'huître nacrée et perlière (*pinctada margaritifera*) est indissociable du paysage des archipels des Tuamotu et des Gambier : la culture de la perle est devenue en trente ans une activité essentielle de l'économie polynésienne, notamment pour la population des atolls.

Les coquillages figurant sur les deux côtés du billet sont facilement observables dans le lagon de l'île de Wallis. Ce sont des conques et des *lambis lambis*, plus communément appelés « sept doigts » ou araignée. La conque, qui est le plus grand coquillage après le bénitier, est percée à sa base et sert de

trompe (ou « *toutoute* ») couramment utilisée dans toutes les îles du Pacifique.

Le motif de transvision est illustré par un hameçon. L'hameçon est dans la culture maori un symbole de puissance et d'autorité. Il est souvent une source d'inspiration pour des tatouages ou la confection de bijoux.

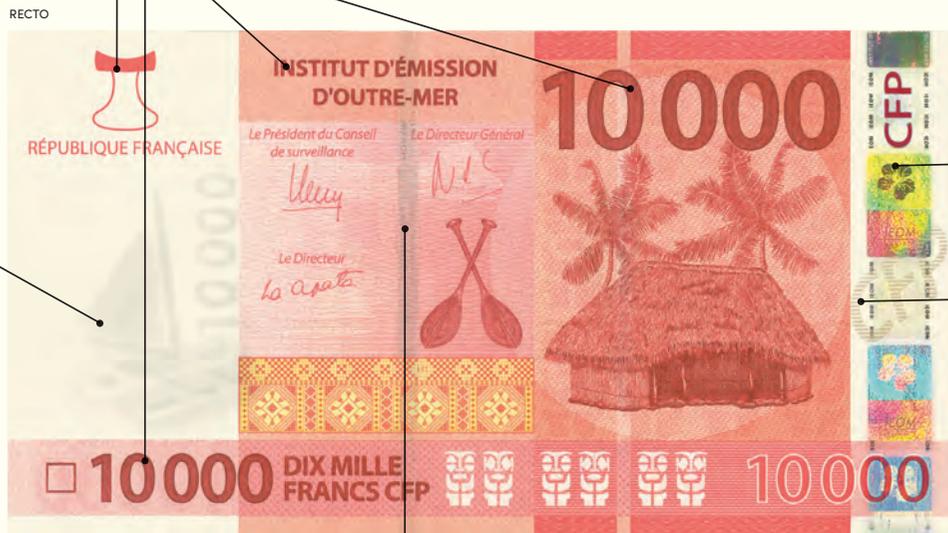
Le filigrane assemble la valeur faciale du billet et une image de pirogue à voile et à balancier.

1 • Motif incomplet

motifs partiels recto et verso qui se complètent parfaitement par transparence



2 • Impressions en relief
perceptibles au toucher



6 • Filigrane
visible par transparence



3 • Bande holographique partiellement démetallisée

effet arc-en-ciel et changement d'image selon l'inclinaison du billet



4 • Impression en relief non encrée
motif CFP visible en lumière rasante



5 • Fil de sécurité

logo IEOM et mention INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER lisibles par transparence



9 • Fil de sécurité métallisé à fenêtres

changement de couleur vert/bleu selon l'inclinaison du billet



8 • Motif dynamique
changement de couleur progressif jaune/vert selon l'inclinaison du billet



7 • Deux numéros de série identiques
dont un dans la couleur dominante du billet



1
6

Le billet de 10 000 francs CFP

La thématique retenue pour ce billet est l'architecture. La couleur dominante est le rouge.

Au recto, l'iconographie montre un *fare*, des rames et des *tiki*. Le *fare* polynésien est une grande case traditionnelle oblongue dont le toit est recouvert de feuilles de pandanus et/ou de palmes. Ce toit repose sur une charpente en bois fixée par des cordelettes en bourre de coco. Il tient lieu d'habitation mais peut aussi être un lieu de réunion.

Les rames sont indissociables des pirogues à balancier (*va'a*) et du véritable engouement que suscite la pratique de ce sport (courses inter-îles, clubs...). Les rames sont fabriquées en bois de kauri, de basswood ou de purau. Elles sont souvent sculptées. Le *tiki* est l'ancêtre, mi-humain, mi-dieu, qui fut le premier homme. Il engendra les humains. On le trouve partout dans la culture maori, sous forme de sculptures, bijoux ou tatouages. Il est la force de la vie et de la nature. Il peut aussi être utilisé pour chasser les intrus. De nombreux *tiki* en pierre subsistent aux îles Marquises.

Au verso, figurent deux bâtiments emblématiques du centre culturel Tjibaou. Ce complexe où l'ethnologie se mêle à l'architecture a été inauguré en mai 1998. Il est l'œuvre de l'architecte Renzo Piano, sur la base d'un cahier des charges défini par l'Agence pour le développement de la culture kanak (ADCK). Le centre culturel, par la taille de ses bâtiments qui rappellent des cases traditionnelles dans un environnement de verdure de huit hectares, se pose dans le paysage calédonien. Un jardin ethno-botanique a été aménagé, en respectant les principes de l'habitat traditionnel organisé autour d'une allée, espace de référence où se déroule la vie domestique et cérémonielle, qui relie les cases aux champs de cultures vivrières.

Une case ronde, symbole de la culture mélanésienne, figure

aux côtés du centre Tjibaou, marquant le contraste et la complémentarité entre l'architecture moderne et l'habitat traditionnel. La case ronde sert tantôt de lieu des cérémonies ou palabre (grande case) tantôt d'habitation ou de local annexe servant de greniers à ignames.

Des habitations traditionnelles des îles Wallis et Futuna sont représentées sur cette face du billet ; leur dénomination est *fale* (se prononce falé).

Ainsi, par des choix non concertés des trois géographies sur le graphisme de leurs billets de banque, le billet de 10 000 francs CFP représente sur la même coupure les trois types d'habitat traditionnel (*fare*, *fale* et case ronde), montrant l'attachement et la place encore importante de ces constructions pour les populations locales.

Le motif de transvision est un pilon en pierre. Souvent associé au travail du fruit de l'arbre à pain, cet outil a été employé pour des préparations culinaires (exemple : la *poi* polynésienne). Il est fréquemment taillé dans de la roche (exemple : le basalte).

Le filigrane assemble la valeur faciale du billet et une image de pirogue à voile et à balancier.

La mise en circulation

Le calendrier adopté

Le calendrier de passage à la nouvelle gamme a été adopté par le Conseil de surveillance de l'IEOM du 18 décembre 2012, en prenant en compte des éléments connus de la circulation fiduciaire (nombre de billets à remplacer, délai de rotation des coupures dans chacun des territoires) et après avoir recueilli l'avis des trois places bancaires. Considérant qu'il était nécessaire de prévoir une double circulation des billets de l'ancienne et de la nouvelle gamme pendant une période suffisamment longue pour ne pas pénaliser les populations les plus éloignées, l'IEOM a décidé une période de double circulation de plusieurs mois.

Conformément au calendrier ainsi arrêté, les nouveaux billets ont été mis en circulation dans les trois collectivités le 20 janvier 2014. La circulation simultanée des billets des deux gammes s'est étendue du 20 janvier au 30 septembre 2014, période durant laquelle il était possible de régler ses achats soit avec les anciens billets soit avec les nouveaux. À partir du 20 janvier 2014, les distributeurs automatiques et les guichets des banques ont délivré progressivement des billets de la nouvelle gamme, tandis que les commerçants rendaient la monnaie avec des billets de la nouvelle gamme, de façon à retirer rapidement de la circulation les anciens billets.

Le déploiement dans les territoires

La logistique mise en place dans chaque collectivité a tenu compte des particularités géographiques

des territoires et de l'implantation bancaire. Les opérations de mise en circulation ont ainsi été élaborées en concertation avec les filières fiduciaires locales (établissements bancaires et offices postaux, Trésor public, transporteurs de fonds, sociétés chargées de la maintenance des distributeurs...). Des réunions de place se sont tenues dans chacun des territoires tout au long de l'année 2013, pour préparer l'opération d'un point de vue logistique et adopter vis-à-vis de la population des règles communes de retrait et d'échanges.

Malgré des scénarii différents d'un territoire à l'autre, le déploiement de la nouvelle gamme a comporté des similitudes.

Des procédures de test ont été définies en amont afin que les matériels de comptage, de tri ou de délivrance de nouveaux billets puissent le moment venu être adaptés aux caractéristiques physiques des nouveaux billets (format, grammage, etc.).

Le pré-positionnement des nouvelles coupures auprès des acteurs de la filière fiduciaire (transporteurs de fonds, banques et Office des postes et télécommunications) a été autorisé par l'IEOM plusieurs jours avant la date de mise en circulation officielle, permettant ainsi de tenir compte des contraintes de transport dans les îles ou les zones isolées.

Compte tenu de ces mêmes contraintes géographiques et des moyens qu'il était possible d'affecter à l'opération (non « extensibles » en milieu insulaire), le principe d'une diffusion progressive

Guides pratiques
mis à disposition du public
à l'approche de l'introduction
des nouveaux billets.





Affiche de présentation des billets de la nouvelle gamme pour Wallis-et-Futuna.

des billets de la nouvelle gamme a été retenu. Cette position a été facilitée par la durée de la période de double circulation (plus de huit mois).

Des mesures complémentaires de convoyage ont été mises en place à l'initiative de certaines places bancaires, avec l'appui des forces de l'ordre, permettant ainsi de mobiliser des moyens de transport en adéquation avec les montants et volumes transportés.

L'accompagnement du passage à la nouvelle gamme

Les formations à l'authentification des nouveaux billets

Quelques mois avant l'introduction des nouveaux billets en francs CFP, l'IEOM a proposé aux professionnels des formations à leur authentification. Ces formations s'inscrivent dans le cadre de la prévention contre la contrefaçon ; un changement de gamme constitue une période sensible à cet égard, puisque par définition, les professionnels ne connaissent pas les nouveaux billets.

Les formations dispensées par l'IEOM se sont adressées à des « formateurs-relais », qui ont ensuite eu pour mission de préparer leurs collègues ou collaborateurs. Les professionnels désignés manipulent dans leur activité courante de grandes quantités de billets : personnel des banques et des sociétés de transport de fonds, grande distribution et petits commerces, restaurateurs, artisans, certaines administrations... Les forces de l'ordre (douaniers, gendarmes, brigades financières) ont été associées au dispositif puisqu'elles sont susceptibles d'intervenir en cas de faux-monnayage.

SIGNEZ À RECONNAÎTRE

LES NOUVEAUX BILLETS EN F CFP

Guide pratique

<p>500 F CFP</p> 	<p>Dimensions : 120 x 66 mm Couleur dominante : vert Thématique : la Flore</p>
<p>1 000 F CFP</p> 	<p>Dimensions : 126 x 66 mm Couleur dominante : brun/oranger Thématique : la Faune</p>
<p>5 000 F CFP</p> 	<p>Dimensions : 132 x 73 mm Couleur dominante : bleu Thématique : la Faune aquatique</p>
<p>10 000 F CFP</p> 	<p>Dimensions : 138 x 73 mm Couleur dominante : rouge Thématique : l'Architecture</p>




Guide pratique mis à disposition des publics « fragiles » (personnes âgées, malvoyantes, en situation de handicap...).

La formation proposée s'est appuyée sur la méthode officielle de la Banque centrale européenne, dite méthode TRI (Toucher, Regarder, Incliner : voir page 43), qui permet en quelques gestes simples d'authentifier rapidement un billet reçu à l'occasion d'un paiement.

Hormis le volet relatif aux signes de sécurité (avec un temps réservé à la manipulation des billets), les formations ont permis une préparation concrète au changement de gamme, en sensibilisant les professionnels au dispositif de double circulation, à la tenue des caisses, au changement de format des coupures, etc.

La campagne de communication

Le passage à la nouvelle gamme s'est accompagné d'une large campagne de communication. Plusieurs cibles de communication ont ainsi été identifiées, selon leur rôle et leurs préoccupations vis-à-vis d'un tel changement, telles que le grand public, les professionnels (banquiers, commerçants, artisans, grande distribution...), les visiteurs étrangers ou résidents internationaux, mais aussi les publics dits « fragiles » (personnes âgées, malvoyantes, en situation de handicap...).

Conçue avec l'agence *On en parle !* (voir le témoignage de Didier Blanchard page 75), la campagne de communication visait principalement à faciliter l'appropriation des nouveaux billets par le grand public en expliquant les bénéfices liés à ce changement : des billets plus modernes, mieux sécurisés, plus maniables, accessibles au plus grand nombre (notamment grâce aux signes destinés aux malvoyants) et aux graphismes représentatifs du

**Bloc feuillet
de 4 timbres-poste
émis en
Nouvelle-Calédonie.**



**Enveloppe
premier jour
reprenant les motifs
du billet
de 500 francs CFP
émise
à Wallis-et-Futuna.**



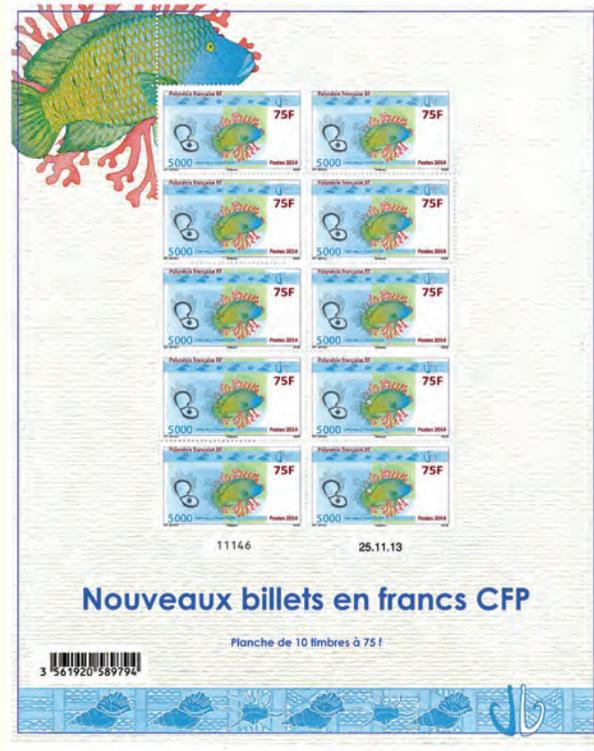


Planche illustrée
de dix timbres-poste
reprenant les motifs du billet
de 5 000 francs CFP
émise en Polynésie française.

Pacifique. Le deuxième objectif de la campagne consistait à expliquer concrètement aux usagers la « mécanique » de passage à la nouvelle gamme : que va-t-il se passer ? à quelle période ? pour quels publics ?

Ainsi, la campagne de communication déployée par l'IEOM s'est décomposée en trois phases distinctes.

La première phase, dite d'appropriation, a débuté le 21 octobre 2013, c'est-à-dire trois mois avant l'introduction des nouvelles coupures. Elle a permis de sensibiliser la population à l'arrivée des nouveaux billets par la découverte de leurs visuels.

La deuxième phase a été lancée le 6 janvier 2014, soit quelques jours avant la mise en circulation effective (20 janvier) : l'objectif était de mettre l'accent sur les signes de sécurité. Les règles de circulation applicables aux billets de l'ancienne gamme ont été rappelées à cette occasion.

La troisième phase, située en fin de période de double circulation, avait pour objectif d'attirer l'attention du public sur l'imminence de la privation du cours légal des anciennes coupures et sur les modalités d'échanges des billets de l'ancienne gamme aux guichets des agences de l'IEOM après le 30 septembre 2014.

Une vaste palette d'outils de communication a été déployée afin de faire connaître les nouveaux billets, leurs caractéristiques et le calendrier de passage à la nouvelle gamme :

- des sites internet dédiés par géographie (www.nouveauxbillets.pf, www.nouveauxbillets.nc, www.nouveauxbillets.wf) en complément du site institutionnel (www.ieom.fr) ;

- des messages radio et télévisés en français, en tahitien, en wallisien et en futunien. Les films ont été doublés en langue des signes ;
- des dépliants de présentation rédigés en français (avec des traductions en wallisien) et en anglais, dont une version pour malvoyants ;
- des affiches d'information générale et des affichettes portant sur les signes de sécurité pour les hautes et les basses dénominations ; une publication de l'IEOM (Note expresse n° 114 de janvier 2014) intitulée « Caractéristiques et règles d'utilisation du franc Pacifique ».

Le personnel des agences IEOM de Nouméa, Papeete et Mata'Utu a pris une part active dans la diffusion des messages à l'aide d'interviews auprès des médias et de séances d'information, formelles (par exemple : animation de réunions afin de former des relais d'opinion qui agiront auprès des différentes populations ciblées) et informelles (actions sur les marchés ou en centre ville, séances d'information dans les mairies...).

Autre fait notable en matière de communication, les trois agences IEOM ont collaboré simultanément avec les services philatéliques des agences postales²⁸ afin que soient émis des timbres à l'effigie de la nouvelle gamme de billets. Ces timbres-poste, envisagés comme un vecteur de communication puissant par leur usage fréquent, se sont aussi révélés être des objets commémoratifs de ce changement historique, au-delà des seuls philatélistes.

28- Offices des postes et télécommunications de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française, Service des postes et télécommunications de Wallis-et-Futuna.